

journée de co-construction du 2 octobre

atelier **transfert technologique** / synthèse des échanges



Cet atelier était co-animé par :

- **Anne-Laure BEDU** Conseillère régionale déléguée au transfert, à l'innovation et à l'accélération
- **Hubert FORGEOT** CEO et co-fondateur d'Aguila Technologies

Transfert technologique : faire de la recherche publique un véritable levier d'innovation et de création de valeur pour les entreprises du numérique ?

1. Constat

- Dans l'accompagnement de la chaîne de valeur de l'entreprise, le maillon « transfert des techno » est sans doute un maillon à renforcer : l'un des principaux problèmes est juridique, c'est celui de la propriété intellectuelle qui se joue dans la relation université/entreprise ; l'autre est le décalage entre le temps court ou de moyen terme de l'entreprise et le temps long nécessaire à la recherche
- L'offre de recherche et transfert techno est peu lisible : il y a beaucoup d'opérateurs, les universités/labo n'ont pas une communication « grands comptes » suffisante sur leur domaine d'expertise, il reste difficile d'identifier les bons interlocuteurs
- Les chercheurs capables de faire de la recherche industrielle sont peu nombreux par rapport aux besoins ; le processus de notation des chercheurs par la publication ne les encourage pas à s'engager dans la recherche appliquée et les partenariats industriels.
- il reste difficile d'attirer des ingénieurs car passer par une thèse n'est pas une stratégie gagnante en France d'un point de vue salarial et professionnel.
- On constate un manque d'adéquation entre l'appétence des chercheurs et les besoins des entreprises : le chercheur n'est pas toujours la ressource humaine la plus adaptée pour un projet de maturation ou de transfert technologique mais peu de visibilité sur les autres types de ressources aux compétences complémentaires.

2. Besoins et propositions des acteurs de la filière

AMELIORER LA LISIBILITE DE L'OFFRE DE RECHERCHE ET TRANSFERT TECHNO

- Nécessité d'identifier des acteurs de l'écosystème Nouvelle-Aquitaine (Centres de transfert, laboratoires, clusters, D2RT, ANR, SATT, etc.)
- Méconnaissance des dispositifs d'accompagnement de la Recherche et transfert de technologie : les clusters pourraient être le relais auprès des entreprises de la filière
- Le manque de visibilité de la recherche publique et la compétition internationale rendent nécessaire d'identifier sur le territoire régional les domaines d'excellence et de développer une stratégie de marketing territorial autour (à l'image de ce qui a été fait sur le Laser et autour du Neurocampus)
- la SATT a pour mission de valoriser les compétences des laboratoires, elle pourrait travailler à renforcer cette visibilité sur le plan régional, national, international

MUTUALISER POUR FACILITER LES COLLABORATIONS ENTRE ENTREPRISES ET RECHERCHE

- Il pourrait être intéressant d'animer des collectifs (entreprises & labo) pour identifier des besoins de transfert : enjeu de faire le matching entre technologies existantes voir matures et problématiques des entreprises Les clusters du numérique ont un rôle à jouer pour recenser les besoins des entreprises de la filière et faire le lien avec le monde de la recherche
- Il faut trouver des entreprises leaders qui mettraient en synergie les partenaires de la recherche et entraineraient avec elles des PME
- Les labos auraient besoin de travailler avec des groupes d'entreprises (GIS, laboratoire commun....) sur un même sujet car ils ne sont pas en mesure de répondre à toutes les demandes, mais cette approche mutualisée est délicate en termes de propriété intellectuelle -> on pourrait imaginer que les entreprises avancent ensemble avec un labo sur une recherche pré-concurrentielle avant d'investir chacune pour leur compte sur l'application de la technologie à leur marché propre – il y aurait là un moyen de faciliter l'accès les PME à la recherche
- Il y a un besoin de mutualisation et de pérennité entre les Centres de Transferts de technologie
- Enjeu pour développer de nouveaux lieux de fertilisation croisée entre entreprises et chercheurs, des labos ouverts où les foisonnements d'idées sont libérés, non censurés

FAVORISER LE LIEN DOCTORANT/ENTREPRISE

- Le dispositif CIFRE est un outil très intéressant et bien repéré par les entreprises mais le problème est d'intéresser les doctorants et les attirer dans les PME, tout en ayant un projet scientifique solide et un partenariat avec le laboratoire réels susceptibles d'être acceptés par l'ANRT Il faut noter qu'il existe différents dispositifs d'appui aux entreprises plus courts que la CIFRE qui permettent de faire divers types d'accompagnement : des modèles alternatifs peuvent permettre aux labos de travailler avec les entreprises sur des projets plus courts comme des preuves de concept (3 mois, 6 mois, 12 mois) ;
- Problématique d'identification de doctorants pour les intéresser à venir travailler dans une petite entreprise : il est important dans les entreprises de penser à valoriser ou mettre en place des dispositifs valorisant les doctorants (les sujets peuvent être des objets d'incitation)
- Il existe une dichotomie Grands groupes et PME-TPE en matière d'attractivité des doctorants, notamment sur les salaires car l'ANRT impose un salaire minimum mais l'entreprise décide du maximum.

3. Orientations de l'action de la Région

- Identifier et construire une vision panoramique des points forts de la Région en matière de recherche et de transfert de technologie
- Construire une stratégie de marketing territorial autour des thématiques d'excellence de la recherche régionale dans une logique d'attractivité (à l'image de Montréal qui se positionne sur l'IA)
- La région a un rôle à jouer pour pallier au manque de visibilité et à la méconnaissance des dispositifs : CIFRE, modèles alternatifs de fertilisations croisées, etc

- La Région doit travailler avec les clusters de la filière pour qu'ils facilitent la rencontre du monde de la recherche et du monde des entreprises
- La Région doit favoriser la mutualisation des actions de recherche au profit des PME : on pourrait imaginer des incitations aux PME pour se regrouper en vue de proposer de la recherche mutualisée à plusieurs : doctorant à temps partagé dans plusieurs PME, levée de verrous scientifiques pour une communauté de PME, action de recherche au profit des clusters
- L'investissement des entreprises dans les universités est trop peu développé en France : la Région doit accentuer son effort d'accompagnement à la création de Chaires, favoriser le mécénat, etc...